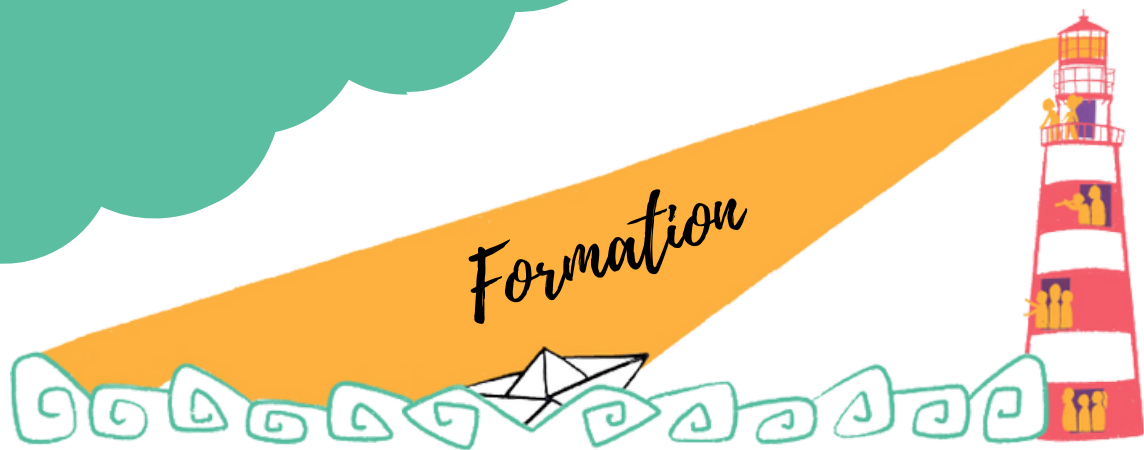




FORMATION POSTVENTION ET DEUIL APRÈS SUICIDE

La formation vise à être en mesure de mieux comprendre le deuil après suicide et d'améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées.

OBJECTIFS

- développer et partager ses connaissances sur les particularités du deuil après suicide,
- être capable d'analyser et d'entreprendre les actions appropriées à la suite d'un décès par suicide afin de tenter de réduire les impacts dans l'entourage,
- augmenter son aisance lors de l'accompagnement des endeuillés suite au suicide d'un proche.

PUBLIC CIBLE

- Formation destinée à toute personne concernée, dans le cadre de sa fonction, à l'accompagnement de personnes en deuil après un suicide : professionnels des secteurs sanitaire, social, de l'éducation..., élus et bénévoles.

FORMAT ET MODALITÉS

- 1 journée - Assiduité requise.
- Formation financée par l'Agence Régionale de Santé et la Mutualité Française Bretagne
- Groupe de formation constitué de 12 à 16 personnes.

Ploërmel

le jeudi 30 avril 2026

Demande d'inscription en ligne :

[Postvention Ploërmel 1](#)



Ploërmel

le jeudi 8 octobre 2026

Demande d'inscription en ligne :

[Postvention Ploërmel 2](#)



CONTENU DE LA FORMATION

- Qu'est-ce que la postvention ? Le deuil chez l'adulte, chez l'enfant et l'adolescent : Qu'est-ce que le deuil ? Quelles en sont les différentes étapes ? Les processus, manifestations et réactions liés au deuil. Quelles sont les spécificités du deuil après suicide ? Echanges et partages d'expériences au cours de la journée.
- Formatrice : Nadine FRENKEL, présidente et formatrice de l'association Echange et Partage Deuil / Deuil-Jeunesse, association qui accompagne les personnes, les familles et les proches endeuillés suite à la mort d'une personne significative, quels que soient les liens avec celle-ci, les circonstances du décès, récent ou non.

MODALITES DE PARTICIPATION ET RECOMMANDATION

- Votre inscription doit être VOLONTAIRE. L'objet de la formation nécessite un investissement personnel qui ne peut être adapté à un contexte contraint.
- La thématique peut être difficile à aborder pour chacun de nous car des événements similaires aux thèmes abordés (suicide, tentative, dépression...) ont pu nous toucher à un moment de notre vie, dans un contexte personnel ou professionnel. Si tel est le cas, il est préférable de différer la formation à une prochaine session.
- Aussi, la formation ne répond pas à une démarche thérapeutique personnelle mais à former des intervenants auprès de personnes en souffrance psychique.
- Votre structure s'engage sur la prise en compte de la souffrance psychique. Elle soutient l'inscription en vous permettant d'être assidu à la totalité de la formation et en soutenant la mise en œuvre des apports de la formation.



MISsion d'accompagnement de COLlectifs
autour de la prévention de la souffrance
psychique et du risque suicidaire

Formation organisée par le collectif MISACO Pays de Ploërmel

avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé
et de la Mutualité Française Bretagne

CONTACT :

Mutualité Française Bretagne
Aude COATLEVEN
06 75 94 44 16
acoatleven@bretagne.mutualite.fr

